



POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le 24 janvier 2013

Tous ensemble, en grève !

Une grave régression des droits sociaux

La CGT a décidé de ne pas signer l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 sur la « sécurisation de l'emploi », accord qui modifierait profondément le Code du Travail.

En effet, ce texte marque une grave régression des droits sociaux des salariés et contient de multiples dispositions pour faciliter les licenciements et accentuer la flexibilité.

Le chantage à l'emploi est généralisé par des accords permettant la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail, ce sont les accords de « compétitivité/emploi » voulus par Nicolas SARKOZY. La thèse du MEDEF est le principal fil conducteur de cet accord : « **les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain** ».

Il serait inconcevable que la majorité parlementaire et le Gouvernement, issus des élections de mai 2012, entérinent dans la loi les reculs sociaux dictés par le MEDEF. Le Gouvernement, qui se dit attaché au Dialogue social, doit prendre en compte le rejet de cet accord par les syndicats (CGT et FO) représentant bien plus de salariés que les syndicats potentiellement signataires (CFDT, CFE-CGC et CFTC).

En clair, pendant que les salariés voient leur rémunération baisser, celles des dirigeants restent intactes et les actionnaires continuent à toucher des dividendes !

Au final, ce texte donnera aux employeurs la possibilité de baisser les salaires et plus de souplesse pour licencier les travailleurs.

2 .500 chômeurs de plus, chaque jour, et le MEDEF en redemande !

La CGT attend du gouvernement un projet de loi d'une toute autre nature, qui protège les salariés contre les licenciements et la précarité.

Aujourd'hui, la CGT amplifie sa campagne d'information par l'édition d'un journal tiré à deux millions d'exemplaires à destination des salariés pour les informer du contenu de l'accord.

De plus la crise sociale et économique continue d'avoir des conséquences désastreuses sur le monde du travail et les ménages, tandis que le patronat, le gouvernement et sa majorité parlementaire continuent de faire payer la crise aux plus modestes !

Or, la sortie de crise passe nécessairement par la revalorisation du travail et non par la dégradation de sa qualité. C'est pourquoi le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié.

Lors des négociations annuelles obligatoires, les propositions des employeurs sont une véritable provocation ! Pendant ce temps, les milieux financiers continuent d'engranger d'énormes profits.

Pour les salariés, c'est : précarité, bas salaires, fins de mois difficiles...

Face à cette situation, le sentiment d'injustice grandit parmi les salariés et cela provoque de nombreux conflits dans différents secteurs comme le commerce, l'industrie ou les services publics.

La mobilisation de l'ensemble des travailleurs est la seule solution afin d'obtenir la satisfaction de leurs revendications.

Dans ce contexte, la mobilisation des salariés est plus que jamais d'actualité. Nous n'avons pas d'autres solutions, pour nous faire entendre et pour faire accepter nos revendications, que de passer à l'action...

Pour cela, les Unions Locales CGT du Havre, Harfleur, Lillebonne-Bolbec-Gravenchon et Fécamp, appellent les salariés du secteur privé et public à se mettre en grève le 24 janvier pour imposer d'autres choix.

ACTIONS DU JEUDI 24 JANVIER 2013

- ➡ 06H30 : RASSEMBLEMENT ET BLOCAGE DU CENTRE PENITENTIAIRE DE SAINT AUBIN DE ROUTOT
- ➡ 08H30 : RASSEMBLEMENT ET ACTION DEVANT DRESSER RAND (Bvd Winston Churchill)
- ➡ 10H00 : RASSEMBLEMENT AUX PEAGES DU PONT DE NORMANDIE POUR DISTRIBUTION DE TRACTS
- ➡ 16H00 : CONFERENCE DE PRESSE DEVANT LES BUREAUX DE LA CFTD, CFTC ET CFE-CGC POUR DENONCER L'ACCORD « SECURISATION DE L'EMPLOI »
- ➡ 18H00 : RASSEMBLEMENT DEVANT LE GYMNASSE DE L'UNIVERSITE DU HAVRE (Rue Demidoff) POUR LES VŒUX DU CONSEIL GENERAL



QUI A DIT ?

« En cas de retour à l'esclavage, la CFTD serait chargée de négocier le poids des chaînes ».